

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°157 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 8 au 14 avril 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 14 avril 2019, au moins 527 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS DU SNR</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i>	7
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i>	8
<i>I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	9
<i>I.6. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS</i>	10
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	10
<i>III. CONCLUSION</i>	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
EAC	: <i>East African Community</i>
FAB	: <i>Forces Armées du Burundi</i>
FNL	: <i>Font National de Libération</i>
MSD	: <i>Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie</i>
OPP	: <i>Officier de Police Principal</i>
OPJ	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
OPC	: <i>Officier de police Chef</i>
PJ	: <i>Police Judiciaire</i>
RN	: <i>Route Nationale</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
UPRONA	: <i>Union pour le Progrès National</i>
VBG	: <i>Violences Basées sur le Genre</i>

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 11 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 1 enlevée, 4 torturées, 23 arrêtées arbitrairement et 2 victimes de VBG.

Parmi les victimes identifiées, figurent 4 femmes et 1 mineur tués.

Le phénomène de cadavres, qui continue à s'observer dans divers endroits du pays est inquiétant par son nombre croissant.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvement, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier les membres du parti CNL.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS DU SNR

Deux personnes tuées en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 avril 2019 indique qu'en date du 4 avril 2019, dans la nuit, au pied de la colline Mirama, commune et province Gitega, près de la rivière Ruvubu, Thérence Manirambona et Olivier Ndayishimiye, tous travaillant dans une maison informatique appartenant à un certain Jules Niyonkuru, ont été exécutés par Jovin Cishahayo, responsable du SNR en province Gitega et OPP2 De La chance Harerimana, OPN 1094 de la matricule, Commissaire provincial de police dans la même province. Selon des sources sur place, les victimes ont été embarquées au quartier Musinzira, aux bureaux du SNR, à bord de quatre véhicules appartenant à Jovin Cishahayo et De La chance Harerimana. Selon les mêmes sources, les victimes étaient avec leur collègue Emmanuel Ndayishimiye qui a pu s'échapper au moment de l'exécution.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 8 avril 2019, très tôt le matin, sur la colline Kirekura 13^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un policier a été tué par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, les auteurs de ce meurtre sont partis avec son fusil de type kalachnikov, sa tenue policière et ses bottines.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 14 avril 2019, sur la colline Mugutu, commune et province Gitega, le cadavre d'une femme a été retrouvé. Selon des sources sur place, son bébé était vivant et était à côté du corps de sa mère.

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 8 avril 2019, vers 7 heures du matin, sur la colline Butamenwa, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi, le corps sans vie d'un homme prénommé Stany, âgé de 74 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, a été retrouvé au bord de la route à presque 200 mètres de son domicile. Selon des sources sur place, il y avait un couteau près de la tête et le corps de la victime avait des traces de sang dans le nez et la bouche avec une blessure au niveau de la hanche. Selon les mêmes sources, la victime avait été avec son beau-fils surnommé Buzigiri, âgé de 32 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, connu dans la localité comme un grand consommateur de drogues. Buzigiri a été arrêté par la police et conduit au cachot de la commune Nyabikere pour enquêtes.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

En date du 13 avril 2019, au quartier Birimba, centre-ville de la commune et province Rumonge, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé allongé tout près de la RN3 Rumonge-Bururi. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des blessures sur le corps et des traces des coups de bâtons sur ses bras et était tout nu. La police affirme que les auteurs de ce meurtre ne sont pas encore connus ainsi que le motif derrière cette criminalité. L'administration à la base du quartier a évacué le cadavre vers la morgue de l'hôpital Rumonge.

Une personne tuée en commune Butezi, province Ruyigi

En date du 11 avril 2019, vers 22 heures, sur la colline Kirasira, zone et commune Butezi, province Ruyigi, Ndayishimiye Jeanne, âgée de 30 ans, a été tuée dans sa maison par un groupe de gens armés de machettes. Selon des sources sur place, la victime était au lit avec son enfant dans la chambre, lorsque ces malfaiteurs ont attaqué et infligé des coups de machettes à Jeanne Ndayishimiye, qui a succombé de ses blessures après avoir été transférée à l'une des hôpitaux de Ruyigi. Selon les mêmes sources, le prénommé Dieudonné, de la colline Nkongwe de la même commune a été arrêté pour des raisons d'enquêtes.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne disparue en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 avril 2019 indique qu'en date du 4 avril 2019, dans la nuit, au quartier Musinzira, commune et province Gitega, aux bureaux du SNR, 3 personnes Emmanuel Ndayishimiye, Thérance Manirambona et Olivier Ndayishimiye, tous travaillant dans une maison informatique appartenant à un certain Jules Niyonkuru, membre du parti CNL, ont été embarqués dans un convoi de quatre véhicules, menottés et les yeux bandés, vers la direction de Mubuga. Selon des sources sur place, ces véhicules appartiennent à Jovin Cishahayo, responsable du SNR en province Gitega et OPP2 De La chance Harerimana, OPN 1094 de la matricule, Commissaire provincial de police dans la même province. Selon les mêmes sources, le convoi s'est arrêté au pied de la colline Mirama où Thérance et Olivier ont été exécutés. Emmanuel a pu se sauver car une voiture est passée à cet endroit et a interrompu cette séance d'exécution extrajudiciaire. Emmanuel s'est caché jusqu'au petit matin du 5 avril 2019 et il a été transporté, dans un état critique, par la population à la position militaire située au barrage hydro électrique de la Ruvubu. Le chef de la position militaire a remis Emmanuel à l'OPJ de la PJ Gitega. Sa famille a pu l'emmener au CDS Bwoga. Le Commissaire provincial de police l'a retiré de ce CDS alors qu'il était toujours dans un état critique et l'a détenu au cachot du Commissariat provincial de la police. Depuis cette date, Emmanuel n'a plus été revu.

Une personne enlevée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie¹

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 février 2019 indique qu'en date du 31 janvier 2019, Major Herménégilde Basabose, ancien membre du mouvement FNL, résidant au quartier Gatunguru, commune Mutimbuzi, Bujumbura rural, a disparu. Selon des sources sur place, la victime s'est rendue au service à l'Etat-Major, en zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, à bord d'un bus militaire mais elle n'est pas revenue. Selon les mêmes sources, le 4 février 2019, la femme de la victime s'est rendue à l'Etat-Major pour annoncer les faits et demander la reprise du matériel militaire se trouvant à la maison. En date du 5 février 2019, un groupe de militaires ont récupéré ledit matériel. La ligue Iteka a reconnu que la personne est libre et s'est exilé dans un pays de l'EAC

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Deux personnes torturées en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 10 avril 2019, vers le soir, sur la colline Gisovu, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Augustin Kabura et Chadrak Kwizera, maçons et membres du parti CNL ont été attaqués et tabassés par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, les victimes rentraient chez elles en provenance de la Mairie de Bujumbura et sont tombées dans une embuscade tendue par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, Chadrak et Augustin ont été accusés de collecter de l'argent pour financer une rébellion du parti CNL et d'avoir participé à la campagne du « NON » au référendum constitutionnel de mai 2018.

Une personne torturée en commune Mwakiro, province Muyinga

En date du 12 avril 2019, sur la colline Kavugangoma, zone Rugabano, commune Mwakiro, province Muyinga, Ernest Gatera a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par leur responsable collinaire, prénommé Méthode. Selon des sources sur place, la victime est tombée dans un groupe d'Imbonerakure en train de faire du sport quand elle venait du centre de santé pour voir son épouse malade. Ils lui ont ordonné de se joindre à eux et il a refusé. Selon les mêmes sources, suite aux coups reçus, Ernest a été admis au centre de santé Rugabano pour des soins médicaux. Les mêmes sources ajoutent que Méthode a été arrêté par la police.

Une personne torturée en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 14 avril 2019, sur la colline Maramvya, commune Butihinda, province Muyinga, Alexandre Ndayishimiye, secrétaire communal du parti CNL, a été tabassé par Révoat Ruberandinzi, secrétaire communal du parti CNDD-FDD en collaboration avec son adjoint Saïdi Nyamarushwa. Selon des sources sur place, il est accusé de saboter les activités du parti au pouvoir. Selon les mêmes sources, la victime est souvent menacée par les mêmes auteurs et une semaine auparavant ils l'avaient menacé d'emprisonnement et extorqué une somme de 10 000 fbu.

¹ Le cas de disparition de Major Herménégilde Basabose a été rapporté dans le bulletin hebdomadaire de la Ligue Iteka No 148. La Ligue Iteka a été informée qu'il est réapparu et qu'il a pris le chemin d'exil avec toute sa famille.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Neuf personnes arrêtées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 8 avril 2019, très tôt le matin, en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Elie Ngomirakiza, Isaïe Ciza, Celeus Nimbona, Jean Pierre Ciza, Aloys Manirakiza, Etienne Nduwimana, Pascal Nshimirimana, Léopold Nduwayezu et Elie Barutwanayo, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés par Moïse Bucumi, chef de zone Maramvya. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot du poste de police de la zone Maramvya puis transférés au cachot du SNR à Bujumbura le même jour. Selon les mêmes sources, le mobile politique est derrière cette arrestation. Les mêmes sources indiquent que toutes ces personnes ont été libérées en date du 11 avril 2019.

Six personnes arrêtées en commune et province Kirundo

En date du 7 et 8 avril 2019, six membres du parti CNL dont Nzeyimana Ezéchiel, Macumi surnommé le Grand, Muhizi Bradmir et Sezibera Gérard ont été arrêtés par des Imbonerakure sous les ordres de Ndabazi Vital chef de zone Cewe et Niyonzima Jean Pierre responsable communal du parti CNDD-FDD, accusés de tenir une réunion politique alors qu'ils partageaient un verre dans l'un des cabarets de bière locale de la localité. Selon des sources sur place, Gratien Ngendandumwe et Janvier Nsavyumuganwa, ont été arrêtés par les mêmes auteurs à leurs domiciles respectifs en date du 8 avril 2018. Trois de ces personnes arrêtées ont été détenues au cachot de la PJ Kirundo tandis que trois autres ont été détenues au cachot du parquet à Kirundo.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 avril 2019 indique qu'en date du 3 avril 2019, dans l'après-midi, à l'hôtel Green Hill situé au quartier Gasenyi de la ville de Muyinga, Jaffari Magwayintore, mécanicien, a été arrêté par le commissaire provincial de la police, Jérôme Ntibibogora. Selon des sources sur place, Jaffari avait répondu à l'appel d'un prénommé Apollinaire, un homme d'affaires qui lui avait confié le travail de réparation d'un camion de type FUSO. Selon les mêmes sources, lors de l'échange sur l'état de réparation et les coûts, ils ne se sont pas mis d'accord. Le commissaire provincial de police qui partageait la bière avec cet homme d'affaires s'est immédiatement immiscé dans l'affaire en arrêtant le mécanicien, puis l'a conduit au cachot de la P.J à Muyinga.

Deux personnes arrêtées en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 14 avril 2019, vers 8 heures, sur la colline Gasuru, commune Gasorwe, province Muyinga, Radjabu Ncahoruri et Janvier Manirakiza, tous résidents de cette colline, membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles par des policiers. Selon des sources sur place, les victimes ont trouvé, à l'aube, une grenade dans leurs enclos puis elles ont alerté l'administration qui en a informé la police. Selon les mêmes sources, des policiers y sont arrivés, ont ramassé les grenades et ont conduit les deux chefs de ménage au cachot de la P.J à Muyinga.

Quatre personnes arrêtées en commune et province Mwaro

En date du 7 avril 2019, vers 13 heures, Léonidas Ntibamfashe et Thérance Nizigiymana, professeurs au Lycée Mwaro, Léonce Bitariho venu de Bujumbura et Dionèse Gahungu ancien administrateur de la commune Gisozi, tous membres du parti UPRONA aile de Charles Nditije, ont été arrêtés au cabaret du centre Mwaro appelé « Kwihuriro » et conduits au cachot de Mwaro par OPC1 Agathon Kasa, OPN 0645 de la matricule, Commissaire provincial de police. Selon des sources sur place, ils étaient accusés de tenir une réunion clandestine et ils ont été libérés après 2 heures d'interrogatoire.

Une personne arrêtée en commue Gitanga, province Rutana

En date du 11 avril 2019, sur la colline Nyamabuye, zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Nshimirimana Diane, âgée de 30 ans, a été arrêtée par des policiers et détenue au cachot de poste de police de Gitanga accusée de sorcellerie.

1.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne violée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 11 avril 2019, sur la colline Bitare, commune Bukinanyana, province Cibitoke, V.B., âgée de 16 ans, élève au collège communal Bitare, a été violée par un nommé Masabo, jeune Imbonerakure, motard, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur est incarcéré au cachot du poste de police de la commune Bukinanyana.

Une personne violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 avril 2019 indique qu'en date du 5 avril 2019, vers 18 heures, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-Lac, province Makamba, J.N., âgée de 25 ans, a été violée chez elle par deux personnes dont Bernard Nyabenda, militaire et ancien membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été tabassée à son domicile par Bernard Nyabenda, Nicodème Niyonsaba, Bernard Miburo, Karenie Murekerisoni, Michel et Eliezer avant d'être violée. Selon les mêmes sources, l'origine de ce crime est un conflit social issu des problèmes religieux de l'église appelée « Love » représentée par Mami de nationalité coréenne. Les six présumés auteurs, tous membres de cette même église, ont comparu devant l'OPJ à Nyanza-Lac mais sont restés libres.

Deux personnes tuées en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 13 avril 2019, vers minuit, sur la colline Karimbi, zone Kiremba, commune Gasorwe, province Muyinga, Sophonie Bagabo a décapité sa femme Rosette Nzohabonimana et son enfant de 2 ans, Manassé Nzohabonimana, à l'aide d'une machette. Selon des sources sur place, la femme venait de rentrer d'exil il y a quelques jours, ce qui n'avait pas plu à son mari qui entretenait déjà des relations avec une concubine. Le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot du commissariat communal de la police à Gasorwe.

Une personne tuée en commune Musongati, province Rutana

En date du 8 avril 2019, sur la colline Rusunu, zone et commune Musongati, province Rutana, Kabura a été étranglée par son mari Ryohoro. Selon des sources sur place, le présumé auteur a fui vers un endroit non encore connu et la police continue à mener des enquêtes.

I.6. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS

Violation du droit d'exercer des activités en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 10 avril 2019, dans l'après-midi, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Jean Marie Vianney Bariyanka, boucher au centre de négoce de cette colline, membre du parti MSD, a été interdit de travailler pendant une période de 3 mois par Claver Nkeshimana alias Nyaruhombo, chef de zone Gitaramuka. Selon des sources sur place, le chef de zone a même ordonné à Jean Marie d'aller enterrer la chèvre qu'il venait d'abattre. Selon les mêmes sources, il l'accuse d'être un opposant au parti CNDD-FDD. Les mêmes sources ajoutent que la chasse à cette victime a commencé quand elle a été accusée d'avoir déclaré dans un cabaret qu'elle ne peut pas s'asseoir là où retentissent les chansons du parti CNDD-FDD.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Musongati, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 avril 2019 indique qu'en date du 7 avril 2019, sur la colline Buhinga, commune Musongati, province Rutana, un nommé Ciza, cultivateur, a été assassiné tout près du couvent des sœurs de la congrégation des Carmélites à Musongati par Havyarimana et Bimenya, ses voisins. Selon des sources sur place, la cause serait le conflit foncier. Ces deux présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot de poste de police de Musongati pour enquêtes.

Des armes et tenues militaires et policières retrouvés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 8 avril 2019, en zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, quatre fusils de type kalachnikov, des grenades, des tenues militaires et policières ont été saisies par la police de la commune Gihanga lors d'une fouille perquisition opérée dans la maison de Joseph Nsabimana alias Ndomboro, ancien agent du SNR. Selon des sources sur place quatre personnes, Joseph Nsabimana alias Ndomboro, son fils, son beau-frère et un Imbonerakure Niyonzima alias Métallique qui venait d'être libéré de la prison centrale de Mpimba qui avait été arrêté en possession d'un fusil de type pistolet ont été arrêtés par la police. Joseph et cet Imbonerakure Niyonzima ont été conduits au cachot du SNR à Bujumbura tandis que son fils et son beau-frère ont été conduits à la Brigade de Gihanga. Selon les mêmes sources, en date du 10 avril 2019, le fils de Joseph Nsabimana et son beau-frère ont été libérés.

Une personne blessée en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 avril 2019 indique qu'en date du 6 avril 2019, vers 20 heures, sur la colline Ngugo, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, une femme prénommée Zita, âgée de 52 ans, a été blessée au niveau des bras et des jambes à l'aide d'une scie par son mari prénommé Emmanuel, âgé de 56 ans, cultivateur. Selon des sources sur place, il l'accusait

d'ivresse et d'infidélité. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Nyabikere et l'auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot de la commune Nyabikere.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvement, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.